

## LE MARCHÉ DONNE RAISON À AKKADIAN PARTNERS ET SANCTIONNE LA FUSION ENTRE ERYTECH ET PHERECYDES

**Paris – 4 juillet 2023 – 8h00** – Akkadian Partners souhaite indiquer au marché qu'elle a conservé l'intégralité des actions qu'elle a acquises au cours de ces derniers mois et n'a pas participé aux cessions d'actions qui ont conduit à la plus forte baisse du marché SRD à la clôture du lundi 3 juillet 2023.

Akkadian Partners attribue aux actionnaires de Pherecydes, non tenus par un quelconque engagement de conserver leurs titres, la responsabilité de cette chute de valeur de l'action Phaxiam Therapeutics, réalisant, dans l'urgence - pour ne pas dire dans la panique - la cession des actions reçues en vertu de la fusion, leur permettant de générer les gains conséquents que la parité avantageuse de cette fusion leur a offert sur un plateau d'argent !

Akkadian Partners souhaite, par ailleurs, rappeler que trois procédures judiciaires ont été initiées à ce jour en France :

- 1- Une assignation contre Erytech, devant les juridictions commerciales, afin de procéder à la nomination d'un expert judiciaire pour déterminer si la parité de fusion retenue par les deux directions d'Erytech et de Pherecydes est, ou non, fondée sur le plan économique ; l'expertise judiciaire suit aujourd'hui son cours ;
- 2- Une assignation contre Erytech, devant les juridictions commerciales, afin de demander la nullité - sur le fondement notamment de la fraude - de l'émission d'actions, en rémunération de l'apport en nature d'actions Pherecydes, réalisée le 15 mai 2023 au profit de certains actionnaires de Pherecydes pour leur permettre de voter en faveur de la fusion ;
- 3- Une assignation contre Erytech et certains actionnaires d'Erytech, devant les juridictions commerciales - et en présence du Ministère Public le cas échéant - afin de demander la suspension des droits de vote attachés aux actions dépassant le seuil de 5 % du capital d'Erytech, détenues par les actionnaires concertistes d'Erytech, précisément Auriga Partners, Recordati SpA et les actionnaires de Pherecydes, apporteurs de leurs actions Pherecydes à Erytech, pour défaut de déclaration de franchissement du seuil de 5 % du capital social d'Erytech à la suite du communiqué de presse d'Erytech du 15 février 2023, l'action de concert déclarée le 15 Mai 2023 ayant, en réalité et juridiquement, démarré le 15 février 2023.

Akkadian Partners entend enfin initier deux autres procédures en France :

- 1- Une assignation dans les prochains jours, contre Erytech, devant les juridictions commerciales, pour demander la nullité du vote de la fusion et par suite de la fusion elle-même au motif que le décompte du quorum et du vote s'est fait sur de mauvaises bases de calcul, en ne tenant compte (i) ni de la fraude dans l'émission des actions réalisée le 15 mai 2023 sanctionnée par l'annulation des actions émises et des droits de vote attachés à ces actions, (ii) ni du défaut de déclaration du franchissement de seuil de 5 % du capital social en février 2023 par des actionnaires concertistes dont la sanction est la suspension de leurs droits de vote, (iii) ni enfin de la parité erronée retenue pour la fusion - sous réserve naturellement des conclusions de l'expert judiciaire ;
- 2- Une citation directe, à terme, devant les juridictions correctionnelles françaises, à l'encontre de ceux, auteurs ou complices, parmi les dirigeants d'Erytech et de Pherecydes, comme parmi leurs conseils, qui auront abusé de leurs pouvoirs au sens de l'article L. 242-6 4° du Code de commerce.

Akkadian Partners espérait convaincre les dirigeants d'Erytech d'éviter la chute de sa valeur boursière résultant et de sa fusion avec Pherecydes et du choix d'une parité de fusion désastreuse pour Erytech, le tout dans l'intérêt d'Erytech et de ses actionnaires, mais n'y est pas parvenue.

Akkadian Partners a décidé de se tourner vers la justice française pour obtenir réparation du préjudice subi par les actionnaires d'Erytech devenu Phaxiam Therapeutics et étudie avec ses conseils américains

---

l'hypothèse d'une "class action"/"action collective" pour réparer la perte de valeur conséquente subie par les actionnaires d'Erytech/Phaxiam Therapeutics.

La déstabilisation d'Erytech par les dirigeants d'Erytech et de Pherecydes - anciens comme nouveaux, et par ceux parmi les actionnaires de Pherecydes qui profitent de cette fusion pour réaliser leurs gigantesques gains en vendant leurs actions sur le marché, dans la précipitation, au lieu de soutenir la valeur boursière d'Erytech devenue Phaxiam Thérapeutics ne restera pas sans conséquences.

Cette fusion est un condensé de ce que le capitalisme sauvage peut produire de mépris pour les petits porteurs et tous types actionnaires, qui méritent une juste réparation.

### **A propos d'Akkadian Partners**

Akkadian Partners gère un fonds multi-stratégique avec une majorité de ses investissements dans le secteur de la Santé. Le fonds gère des participations dans plusieurs sociétés pharmaceutiques et de bio-technologie aux Etats Unis et en Europe. Akkadian investit l'argent de ses managers ainsi que celui de ses investisseurs, qui incluent des « Family Offices » et des « Ultra High Net Worth Investors ».

Plus d'informations : [Akkadianpartnersfunds.com](http://Akkadianpartnersfunds.com)  
[Sauvererytech.com](http://Sauvererytech.com)

### **Contacts :**

#### **Akkadian Partners**

[contact@akkadianpartnersfunds.com](mailto:contact@akkadianpartnersfunds.com)

#### **Agence Calyptus**

Céline Bruggeman/Mathieu Calleux  
+33 (0)1 53 65 37 90 / 37 91  
[akkadian@calyptus.net](mailto:akkadian@calyptus.net)